

- A court terme, elle mettra en place son « Programme d'Echanges Professionnels » qui permettra à des éducateurs de faire des stages dans un pays étranger sanctionné par un diplôme de formation continue délivré par la FICE. Ce programme démarrera début 1996.
- A moyen terme, la FICE consolidera sa structure européenne dans le but de participer activement aux programmes élaborés par la CCE dans le domaine socio-éducatif. Elle essayera de développer des critères de qualité pour l'éducation des enfants en dehors de leur famille.
- A long terme, la FICE mettra au point son projet « Educateurs sans frontières », une organisation ayant pour but de secourir les enfants retenus dans des camps de réfugiés à cause de conflits armés ou de catastrophes naturelles.
- Il est entendu que la FICE cherchera la collaboration active avec toutes les autres organisations actives dans les domaines évoqués. Son souci est d'apporter son savoir-faire professionnel accumulé pendant des décennies dans le secteur socio-éducatif et de le mettre au service des enfants qui en ont besoin. Regroupent plus de 10.000 institutions spécialisées dans le monde entier et un nombre encore plus grand de professionnels qui y travaillent, la FICE a des potentialités très impressionnantes qui n'attendent qu'à être activées.

**Développements récents en général (pour tous les pays cités):**

Développement du placement familial  
Réduction du nombre d'enfants dans les groupes  
Valorisation et amélioration de la participation des parents des parents  
Réintégration dans la famille le plus vite possible, réduction du temps de séjour

Dans ce qui suit, les réalisations importantes sont imprimées en caractères normaux, les problèmes qui se posent en italique

**Autriche (Walter Eichmann)**

- 1990: Nouvelle loi pour le secteur socio-éducatif
- Développement des services de consultation et de prévention
- Amélioration du diagnostic et meilleur suivi du placement
- Extension du logement social encadré

- Décentralisation, régionalisation
- Généralisation du plan éducatif avec contrôles périodiques
- Augmentation du nombre de jeunes drogués
- Nécessité d'un centre de traitement pour les enfants les plus difficiles

**Belgique (Raoul Wetzburger)**

- Adaptations successives des lois gérant le secteur socio-éducatif (1985, 1988, 1991.)
- Respect des droits des enfants (« Décret sur l'aide à la jeunesse »)
- Mise en place de structures pour surveiller le respect des droits des enfants (Conseils régionaux d'aide à la jeunesse; conseillers à la jeunesse)
- Chaque mesure concernant un enfant est limitée à un an et doit être revue après cette période
- Respect de l'avis des jeunes dans toute mesure les concernant.

**Canada (James P. Anglin)**

- Les foyers d'accueil sont de plus en plus considérés comme partie intégrante des aides aux familles
- Respect des droits, des opinions et de l'origine culturelle (minorités) des enfants
- Développement de la prévention par des services de consultation et d'aide aux familles
- Coordination des services dans le secteur socio-éducatif
- Augmentation de la qualification professionnelle des parents accueillant des enfants en placement familial
- Réduire le nombre d'enfants placés en provenance de minorités
- Développement de critères de qualité de l'éducation en institution

**République Tchèque (Vlasta Hrdlickova; Milan Zeták)**

- Changements dans les concepts éducatifs, démocratisation des structures
- Réorganisation de la formation des éducateurs
- Développement des centres de diagnostic
- Amélioration de la qualité des mesures de prise en charge
- Redéfinition du rôle des cadres dirigeants (directeurs etc.)